



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-13770>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-13770**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Accord-cadre visant la réalisation de missions de maîtrise d'oeuvre portant sur le renouvellement urbain du quartier des Merisiers et de la Plaine de Neauphle à Trappes

**Description** : Les missions seront confiées au titulaire via des marchés subséquents et par l'émission de bons de commandes selon la survenance des besoins. Il pourra se voir confier tout ou partie de ces missions : - Etudes préliminaires (EP) - Etudes d'Avant-Projet (AVP) - Etudes de Projet (PRO) - Assistance pour la passation des marchés de travaux (AMT) - Examen pour la conformité au projet et Visa des études d'exécution (VISA) - Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux (DET) - L'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination (OPC) - Assistance lors de la réception et durant la garantie de parfait achèvement (AOR) Et les missions complémentaires : - Dossiers réglementaires : Dossier Loi sur l'Eau, autorisation d'abattage des arbres d'alignement, permis d'aménager... - Elaboration de fiches de lots - Gestion des concessionnaires et des travaux induits par le chantier - Mise en oeuvre et responsabilité de la réglementation DT-DICT

**Identifiant de la procédure** : ced9bfdb-2e0c-49b9-ba25-4255541f2e9a

**Identifiant interne** : 25FS-MP-1763-V

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71320000 Services de conception technique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Quartier des Merisiers et de la Plaine de Neauphle

**Ville :** Trappes

**Code postal :** 78190

**Subdivision pays (NUTS) :** Yvelines ( FR103 )

**Pays :** France

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Le périmètre des projets qui pourront être confiés au titulaire est limité aux travaux d'infrastructure dont le montant global estimé est 15 000 000 euro(s) Ht (coût travaux) pour le lot 1 et 12 000 000 euro(s) Ht pour le lot 2. Le montant maximum de cet accord-cadre est 1 500 000 euro(s) Ht pour le lot 1 et 1 200 000 euro(s) Ht pour le lot 2. Il n'y a pas de montant minimum. Ce projet vise à effectuer des travaux : - Les travaux de mise en état des sols (terrassements, coupe d'arbres, dépollution éventuelle...) ; - L'aménagement, le traitement qualitatif et cohérent des voies, des espaces de convivialité (places, aires de jeux...), des espaces paysagers (parc, mail...), des liaisons douces (aménagements cyclables, cheminements piétons...), en interface avec les projets menés par la ville de Trappes (création d'équipement), le Département des Yvelines (Cité scolaire Camus-Courbet), le bailleur Icf Habitat La Sablière (résidentialisation des logements sociaux sur le secteur Barbusse-Cité Nouvelle-ilot Rousseau) et les opérateurs privés. ; - La création ou la modification des réseaux devant desservir le quartier ou la coordination des concessionnaires : éclairage public, adduction d'eau potable, assainissement Eu, assainissement Ep avec réalisation d'un maillage de noues et bassins hydrauliques, télécommunication / réseau très haut débit, câble, gaz, électricité (basse et moyenne tension) y compris Slt ; - L'identification claire ce qui est de l'espace public de ce qui est de l'espace privé dans le cadre de la résidentialisation Icf Habitat La Sablière ou de l'aménagement de lots à bâtir ; - La validation des hypothèses de phasage proposées par Saint Quentin en Yvelines ; - La réalisation des phases provisoires pour assurer les continuités ou le bon fonctionnement des équipements existants ; - L'appui à l'élaboration des dossiers règlementaires (loi sur l'eau, abattage des arbres, permis d'aménager éventuel...) ; - Potentiellement un appui sous la forme d'une mission d'Ordonnancement Pilotage Coordination Inter-chantiers. Cet avis vise la sélection de candidats qui seront, dans un second temps, admis à présenter une offre. Le dossier de consultation sera envoyé ultérieurement aux candidats admis à l'issue de de la phase de sélection des candidatures (Minimum 3 et Maximum 5). En cas de candidature en groupement, le mandataire sera obligatoirement un Bet Vrd. La compétence paysage sera portée par un paysagiste concepteur ou un architecte-paysagiste Dplg. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour cette consultation. La forme de groupement souhaitée au moment de l'attribution de l'accord-cadre de maîtrise d'oeuvre est le groupement conjoint, dont le mandataire est solidaire financièrement de ses cotraitants, cette forme de groupement répondant le mieux au regard de la technicité des compétences demandées. Les justificatifs demandés à l'appui de la candidature sont à produire, en cas de groupement, par chaque membre du groupement (à l'exception du Dc1, uniquement produit par le mandataire). Les compétences minimales demandées sont : - Vrd - Paysagiste concepteur ou architecte-paysagiste Dplg - Assainissement -

Gestion de l'eau, aménagement hydraulique - Génie civil léger - Eclairage - Enfouissement de réseaux - Gestion concessionnaires - Environnement, écologie - Aménagement d'aires de jeux et petites aires de sport en plein air - Opc - Opcic - Dossiers et procédures réglementaires Il est attendu du candidat, seul ou en groupement, de disposer de la compétence transversale : Connaissance du contexte de renouvellement urbain Justification pour une durée supérieure à 4 ans : L'accord-cadre vise notamment des prestations dont le démarrage et la durée, de par leur nature et la multiplicité des acteurs impliqués, est susceptible de s'étaler sur une période plus étendue que quatre ans, normalement applicable aux fournitures et services courants. La durée de l'accord-cadre a ainsi été fixée à 10 ans (reconductions comprises) pour permettre de couvrir toutes les opérations

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.5 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2**

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** Secteur opérationnel Barbusse - Cité Nouvelle

**Description :** Ce lot vise la réalisation de missions de maîtrise d'oeuvre portant sur le renouvellement urbain du secteur opérationnel Barbusse - Cité Nouvelle

**Identifiant interne : 1**

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71320000 Services de conception technique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71320000 Services de conception technique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Options :**

**Description des options :** En application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique, le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit de recourir à des marchés passés sans publicité ni mise en concurrence pour des prestations similaires à celle de la présente consultation, à exécuter par le titulaire qui sera désigné à son issue

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Quartier des Merisiers et de la Plaine de Neauphle

**Ville :** Trappes

**Code postal :** 78190

**Subdivision pays (NUTS) :** Yvelines ( FR103 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/10/2025

**Durée :** 12 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 9

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** L'accord-cadre est conclu à compter de sa date de notification pour une durée d'un (1) an. Il est tacitement reconductible neuf (9) fois pour une période d'un (1) an. La durée totale de l'accord-cadre ne pourra excéder 10 ans, sous réserve des reconductions

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et R2143-6 à R2143-10 du code de la commande publique concernant les interdictions de soumissionner. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants: Imprimé Dc1 ou document équivalent accompagné des attestations sur l'honneur contenues dans le Dc1. - A produire au stade de l'attribution du marché: \* Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail. \* Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (ancien imprimé Dc7 ou imprimé Noti2) ou documents équivalents en cas de candidat étranger. \* Attestation d'assurance en cours de validité. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. - En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat - En complément du Dc1, les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, utiliser le formulaire Dc2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) ou un document équivalent. - Il est précisé que le document unique de marché européen (Dume), dûment rempli, peut, pour certaines conditions de participation, être un moyen de preuve pour le candidat de démontrer sa capacité à exécuter le marché. Il est également demandé aux candidats, en sus de la communication des éléments ci-dessus, de remplir et transmettre le tableau récapitulatif et synthétique joint au présent avis d'appel à candidature. Ce tableau reprend les éléments ci-dessous : --> Références sur des opérations d'ampleur et de technicité similaires : pour chaque membre de l'équipe : cinq références maximum de moins de 5 ans d'ampleur et complexité comparables (en cours d'études ou de chantier ou réalisées), présentant les caractéristiques principales des opérations (Destinataire public ou privé, maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, année, nature et montant des travaux, éléments visuels, mission effectuée, surface, contenu de la prestation). --> Il est demandé une note présentant les différents membres du groupement avec, pour chacun d'eux, la compétence portée par rapport à la liste des compétences demandées. Le candidat (unique ou groupement) devra produire les qualifications suivantes ou des références équivalentes : Opqibi 2202 : Maîtrise des coûts en phase de conception et de réalisation Opqibi 0612 : Evaluation environnementale des projets, travaux et aménagements Opqibi 0331 : Direction de l'Exécution des Travaux Opqibi 0302 : Ordonnancement- Planification-Coordination (Opc) d'Exécution complexe Opqibi 0303 : Planification - Coordination des études Opqibi 0304 : Planification - Coordination d'ensemble Opqibi 1812 : Ingénierie de voirie et réseaux divers complexes Opqibi 1304 : Etudes de réseaux complexes d'assainissement Opqibi 1409 : Etude d'éclairagisme extérieur courant Opqibi 1105 : Etude de génie civil de réseaux enterrés Opqibi 1218 : Ingénierie en génie civil et gros oeuvres courants Critère de sélection des candidatures : - Qualité des

références présentées dans les domaines de compétences demandées pour opérations de nature et d'ampleur similaires ; - Adéquation des moyens humains, techniques et financiers du candidat à l'objet et l'importance du projet

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 5

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique de l'offre

**Pondération (points, valeur exacte) :** 60

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix

**Pondération (points, valeur exacte) :** 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1581877>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1581877>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/03/2025 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Les prestations seront financées par le budget de Saint-Quentin-en-Yvelines et subventionnées en partie par l'ANRU et par le Programme d'Investissement d'Avenir Territoire d'Innovation (ANRU+) Le délai de paiement est de 30 jours. Le prix du marché de MOE sera révisable. Une avance pourra être versée dans les conditions prévues aux articles L2191-2, L2191-3, R2191-3 à R2191-12 et R2192-24 du Code de la commande publique. Sauf stipulation contraire de sa part dans l'acte d'engagement, l'avance est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euros hors taxes et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Versailles

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002**

**Titre :** Secteur opérationnel Camus - Courbet

**Description :** Ce lot vise la réalisation de missions de maîtrise d'oeuvre portant sur le renouvellement urbain du secteur opérationnel Camus - Courbet

**Identifiant interne :** 2

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71320000 Services de conception technique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71320000 Services de conception technique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Options :**

**Description des options :** En application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique, le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit de recourir à des marchés passés sans publicité ni mise en concurrence pour des prestations similaires à celle de la présente consultation, à exécuter par le titulaire qui sera désigné à son issue

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Quartier des Merisiers et de la Plaine de Neauphle

**Ville :** Trappes

**Code postal :** 78190

**Subdivision pays (NUTS) :** Yvelines ( FR103 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 01/10/2025

**Durée :** 12 Mois

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 9

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** L'accord-cadre est conclu à compter de sa date de notification pour une durée d'un (1) an. Il est tacitement reconductible neuf (9) fois pour une période d'un (1) an. La durée totale de l'accord-cadre ne pourra excéder 10 ans, sous réserve des reconductions

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et R2143-6 à R2143-10 du code de la commande publique concernant les interdictions de soumissionner. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants: Imprimé Dc1 ou document équivalent accompagné des attestations sur l'honneur contenues dans le Dc1. - A produire au stade de l'attribution du marché: \* Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail. \* Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (ancien imprimé Dc7 ou imprimé Noti2) ou documents équivalents en cas de candidat étranger. \* Attestation d'assurance en cours de validité. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. - En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat - En complément du Dc1, les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, utiliser le formulaire Dc2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) ou un document équivalent. - Il est précisé que le document unique de marché européen (Dume), dûment rempli, peut, pour certaines conditions de participation, être un moyen de preuve pour le candidat de démontrer sa capacité à exécuter le marché. Il est également demandé aux candidats, en sus de la communication des éléments ci-dessus, de remplir et transmettre le tableau récapitulatif et synthétique joint au présent avis d'appel à candidature. Ce tableau reprend les éléments ci-dessous : -&gt; Références sur des opérations d'ampleur et de technicité similaires : pour chaque membre de l'équipe : cinq références maximum de moins de 5 ans d'ampleur et complexité comparables (en cours d'études ou de chantier ou réalisées), présentant les caractéristiques principales des opérations (Destinataire public ou privé, maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, année, nature et montant des travaux, éléments visuels, mission effectuée, surface, contenu de la prestation). -&gt; Il est

demandé une note présentant les différents membres du groupement avec, pour chacun d'eux, la compétence portée par rapport à la liste des compétences demandées. Le candidat (unique ou groupement) devra produire les qualifications suivantes ou des références équivalentes : Opqibi 2202 : Maîtrise des coûts en phase de conception et de réalisation Opqibi 0612 : Evaluation environnementale des projets, travaux et aménagements Opqibi 0331 : Direction de l'Exécution des Travaux Opqibi 0302 : Ordonnancement- Planification-Coordination (Opc) d'Exécution complexe Opqibi 0303 : Planification - Coordination des études Opqibi 0304 : Planification - Coordination d'ensemble Opqibi 1812 : Ingénierie de voirie et réseaux divers complexes Opqibi 1304 : Etudes de réseaux complexes d'assainissement Opqibi 1409 : Etude d'éclairagisme extérieur courant Opqibi 1105 : Etude de génie civil de réseaux enterrés Opqibi 1218 : Ingénierie en génie civil et gros oeuvres courants Critère de sélection des candidatures : - Qualité des références présentées dans les domaines de compétences demandées pour opérations de nature et d'ampleur similaires ; - Adéquation des moyens humains, techniques et financiers du candidat à l'objet et l'importance du projet

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 5

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique de l'offre

**Pondération (points, valeur exacte) :** 60

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix

**Pondération (points, valeur exacte) :** 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1581877>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1581877>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 21/03/2025 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : Les prestations seront financées par le budget de Saint-Quentin-en-Yvelines et subventionnées en partie par l'ANRU et par le Programme d'Investissement d'Avenir Territoire d'Innovation (ANRU+) Le délai de paiement est de 30 jours. Le prix du marché de MOE sera révisable. Une avance pourra être versée dans les conditions prévues aux articles L2191-2, L2191-3, R2191-3 à R2191-12 et R2192-24 du Code de la commande publique. Sauf stipulation contraire de sa part dans l'acte d'engagement, l'avance est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euros hors taxes et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Versailles

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement** : 62E19A42-EEA9-05ED-D4F29E03DC9EA950

**Ville** : Seyssinet-Pariset

**Code postal** : 38170

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : publications-joue@aws-france.com

**Téléphone** : +33480041260

**Rôles de cette organisation** :

**TED eSender**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération

**Numéro d'enregistrement** : 1941

**Adresse postale** : 1 rue Eugène-Hénaff

**Ville** : Trappes

**Code postal** : 78192

**Subdivision pays (NUTS)** : Yvelines ( FR103 )

**Pays** : France

**Point de contact** : FOURGOUS Jean-Michel

**Adresse électronique** : dacp@sqy.fr

**Téléphone** : 0139448080

**Adresse internet** : <http://www.marches-publics.agglo-sqy.fr/>

**Profil de l'acheteur** : <http://www.marches-publics.agglo-sqy.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

**Numéro d'enregistrement** : 62E19A74-C125-BEAE-34EB0C718AF581B5

**Adresse postale** : 1 rue Eugène Hénaff

**Ville** : Trappes

**Code postal** : 78192

**Subdivision pays (NUTS)** : Yvelines ( FR103 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Direction de la Commande Publique

**Adresse électronique** : dacp@sqy.fr

**Téléphone** : 0139448080

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Versailles

**Numéro d'enregistrement** : 62E19A96-D660-350F-9A2929038496C023

**Adresse postale** : 56 avenue de Saint Cloud

**Ville** : Versailles

**Code postal** : 78011

**Subdivision pays (NUTS)** : Yvelines ( FR103 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-versailles@juradm.fr

**Téléphone** : 0139205400

**Télécopieur** : 0139205487

**Adresse internet** : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

8.1 ORG-0005

**Nom officiel** : Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération

**Numéro d'enregistrement** : 62E19AA8-C6E0-6DA6-E7915FF69585EE8B

**Adresse postale** : 1 rue Eugène Hénaff Za du Buisson de la Couldre

**Ville** : Trappes

**Code postal** : 78192

**Subdivision pays (NUTS)** : Yvelines ( FR103 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Service Marchés Publics

**Adresse électronique** : liv.pham@sqy.fr

**Téléphone** : 0139448043

**Télécopieur** : 0130571264

**Adresse internet** : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : b125dd11-eda2-4ecf-85ce-f4784e157754 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 05/02/2025 à 16:17

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 05/02/2025